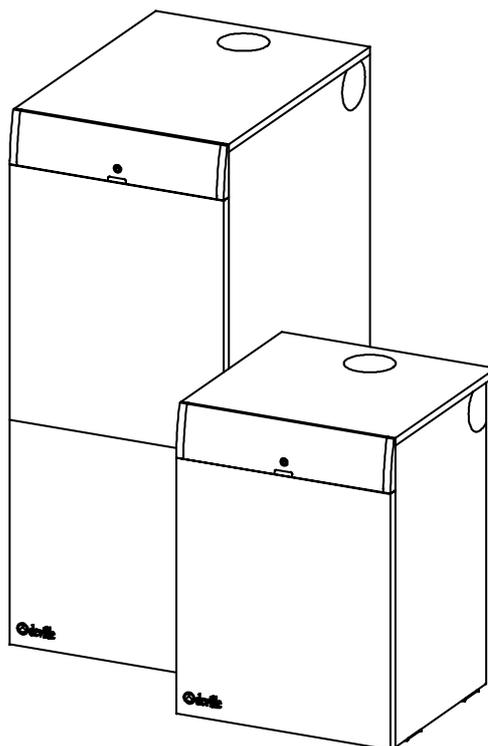


GALEA EXCEL

VENTOUSE



FRANCE



NOTICE TECHNIQUE CHAUDIERES SOL GAZ

	Chauffage seul		Avec ballon pour production ECS entièrement équipé
	Non équipée	Equipée (circulateur, vase d'expansion, soupape de sécurité)	
25 kW	GALEA EXCEL CS 25 VE C05636.01	GALÉA EXCEL CS 25 VE EQUIP C05638.01	GALÉA EXCEL MXB 25 VE EQUIP C05648.01
32 kW	GALEA EXCEL CS 32 VE C05637.01	GALÉA EXCEL CS 32 VE EQUIP C05639.01	GALÉA EXCEL MXB 32 VE EQUIP C05649.01

INSTALLATEUR

SOMMAIRE

	Pages
1 - PREAMBULE	3
2 - DESCRIPTION	4
2.1 Chaudières chauffage seul	
2.2 Chaudières chauffage + eau chaude sanitaire	
2.3 Installation type	
2.3.1 Raccordements hydrauliques et exemple d'installation	
3 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	8
4 - REGLES D'INSTALLATION	10
4.1 Ventouse horizontale Ø 100	
4.2 Raccordement chauffage et sanitaire	
4.2.1 Circuit chauffage	
4.3 Ventouse horizontale type C12	
4.4 Ventouse verticale type C 32	
4.5 Conduit collectif 3 CE type C 42	
5 - MONTAGE DE LA CHAUDIERE	15
5.1 Côtes d'encombrement chauffage seul	
5.2 Côtes d'encombrement chauffage + ECS	
6 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE	17
6.1 Schéma de principe chauffage seul	
6.2 Schéma de principe chauffage + ECS	
6.3 Schéma de principe chauffage + régulation	
6.4 Schéma de câblage chauffage seul	
6.5 Schéma de câblage chauffage + ECS	
6.6 Branchement électrique	
7 - MISE EN EAU	23
7.1 Circuit chauffage + Sanitaire	
8 - CHANGEMENT DE GAZ	23
9 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	25
9.1 Chaudières chauffage seul	
9.2 Chaudières chauffage + eau chaude sanitaire	
10 - MISE EN SERVICE	25
11 - ENTRETIEN	26
12 - GARANTIE	26

1 - PREAMBULE

Les chaudières sol gaz à ventouse chauffage seul et avec ballon de production d'ECS ont été conçues selon les principes suivants :

- . Performances et confort exceptionnel.
- . Grande simplicité d'utilisation.
- . Utilisation de matériaux nobles : échangeur en fonte, brûleur multigaz en inox, chambre de combustion en fibre céramique, qui garantissent sa longévité.
- . Facilité d'installation et de maintenance grâce à l'accessibilité de ses composants.
- . Bonne intégration grâce à ses dimensions réduites et à son esthétique.

CHAUDIÈRES GAZ AU SOL SANS VEILLEUSE (SECURITE PAR IONISATION DE FLAMME)

**Amenée d'air frais et évacuation des
produits de combustion par :**

- . Ventouse horizontale type C 12
- . Ventouse verticale type C 32
- . Conduit collectif 3 CE type C 42 (pour chaudières V05636.0 – V05638.0 et V05648.0)

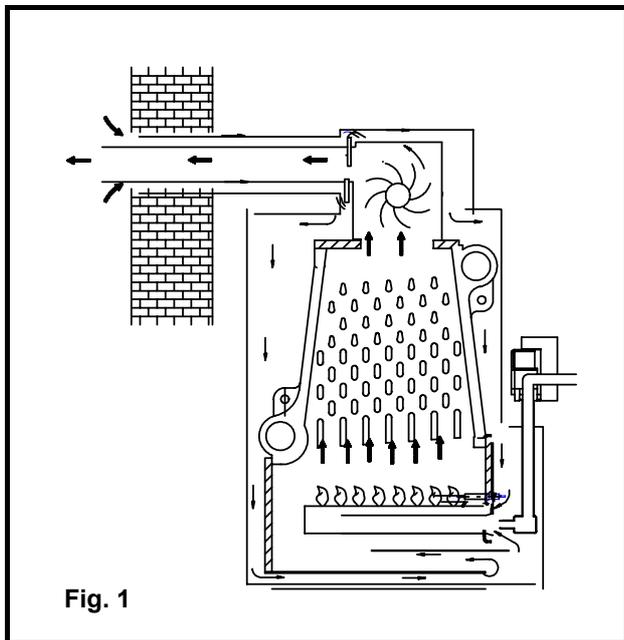
REFERENCE	DESIGNATION COMMERCIALE	TYPE	PUISSANCE (kW)	GAZ
C05636.01	GALEA EXCEL CS 25 VE	CHAUFFAGE SEUL	25	Naturel/Propane
C05637.01	GALEA EXCEL CS 32 VE	CHAUFFAGE SEUL	32	Naturel/Propane
C05638.01	GALEA EXCEL CS 25 VE EQUIP	CHAUFFAGE SEUL	25	Naturel/Propane
C05639.01	GALEA EXCEL CS 32 VE EQUIP	CHAUFFAGE SEUL	32	Naturel/Propane
C05648.01	GALEA EXCEL MXB 25 VE EQUIP	CHAUFFAGE + ECS	25	Naturel/Propane
C05649.01	GALEA EXCEL MXB 32 VE EQUIP	CHAUFFAGE + ECS	32	Naturel/Propane

- ATTENTION** : - Vérifier que l'état de réglage mentionné sur l'appareil est compatible avec les conditions d'alimentation locales.
- L'appareil doit être installé uniquement avec les conduits livrés avec la chaudière ou indiqués dans cette notice.
 - Après l'installation de la chaudière, l'installateur doit informer l'utilisateur du fonctionnement de la chaudière et de ses dispositifs de sécurité et doit, au minimum, remettre la notice à l'utilisateur.

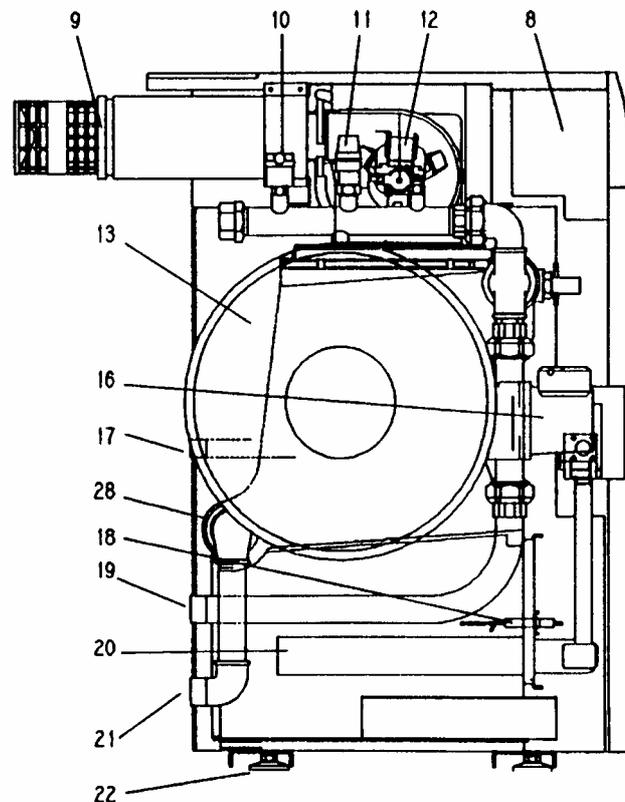
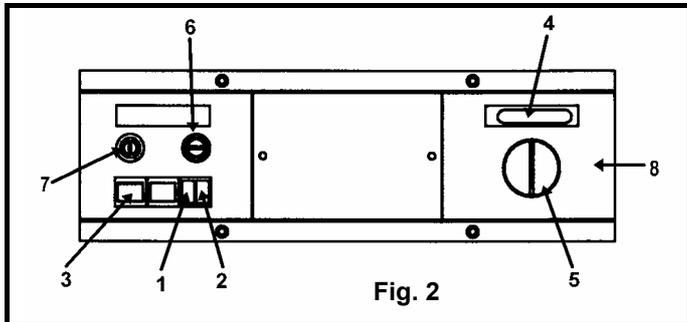
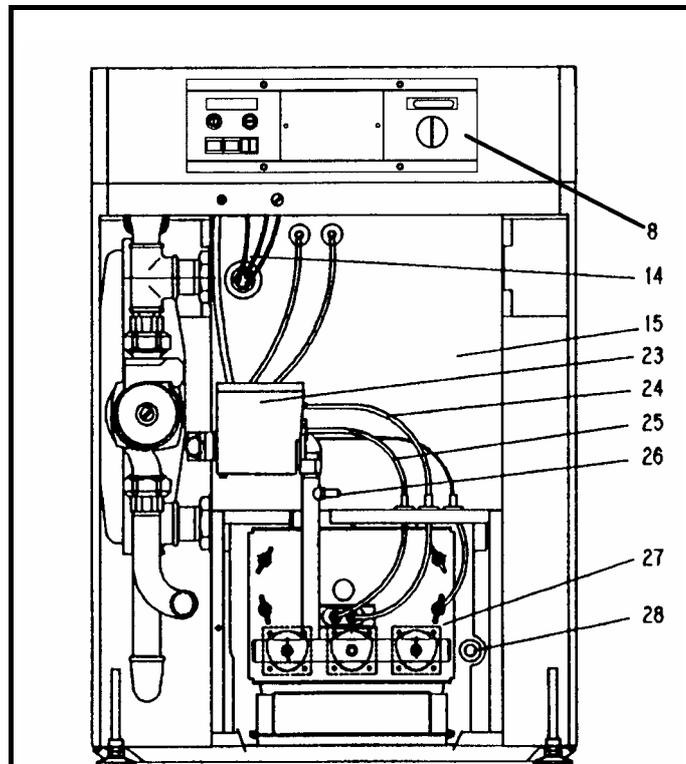
2 - DESCRIPTION

2.1 Chaudières chauffage seul

SCHEMA DE PRINCIPE CIRCULATION D'AIR



DESCRIPTION GENERALE

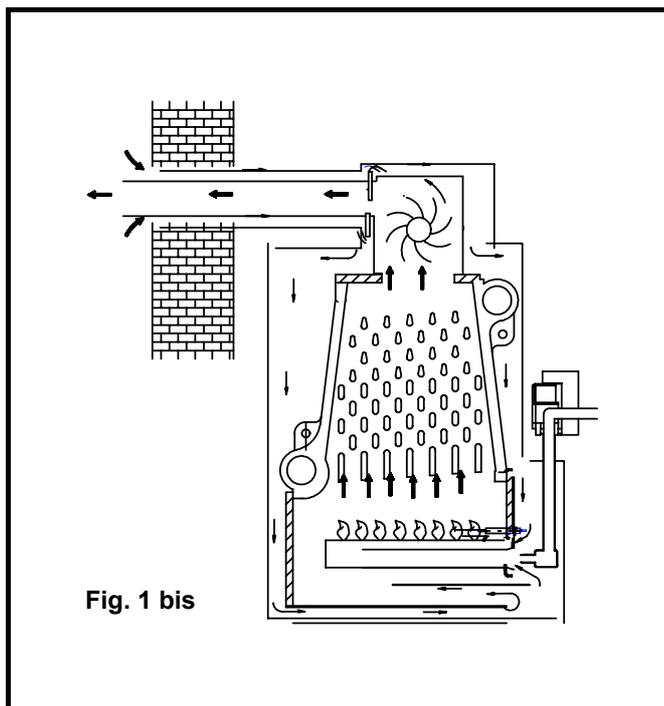


Légende

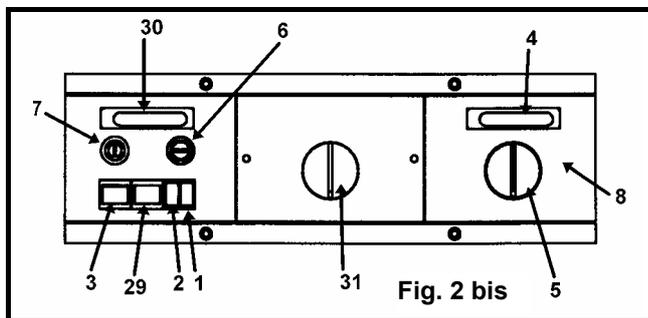
- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 - Voyant défaut | 16 - Pompe chauffage |
| 2 - Voyant défaut flamme | 17 - Arrivée gaz |
| 3 - Interrupteur marche/arrêt. | 18 - Bougie d'allumage |
| 4 - Thermomètre | 19 - Départ chauffage |
| 5 - Thermostat chauffage | 20 - Rampe brûleur |
| 6 - Thermostat de sécurité | 21 - Retour chauffage |
| 7 - Fusible | 22 - Pieds réglables |
| 8 - Pupitre | 23 - Boîtier de commande + Vanne gaz |
| 9 - Terminal de ventouse | 24 - Câble d'allumage |
| 10 - Purgeur automatique | 25 - Câble de ionisation |
| 11 - Sécurité 3 bars | 26 - Prise de pression |
| 12 - Piquage manomètre (non fourni) | 27 - Nourrice de distribution |
| 13 - Vase expansion | 28 - Vidange |
| 14 - Bulbe | |
| 15 - Enveloppe étanche | |

2.2 Chaudières chauffage + eau chaude sanitaire

SCHEMA DE PRINCIPE CIRCULATION D'AIR

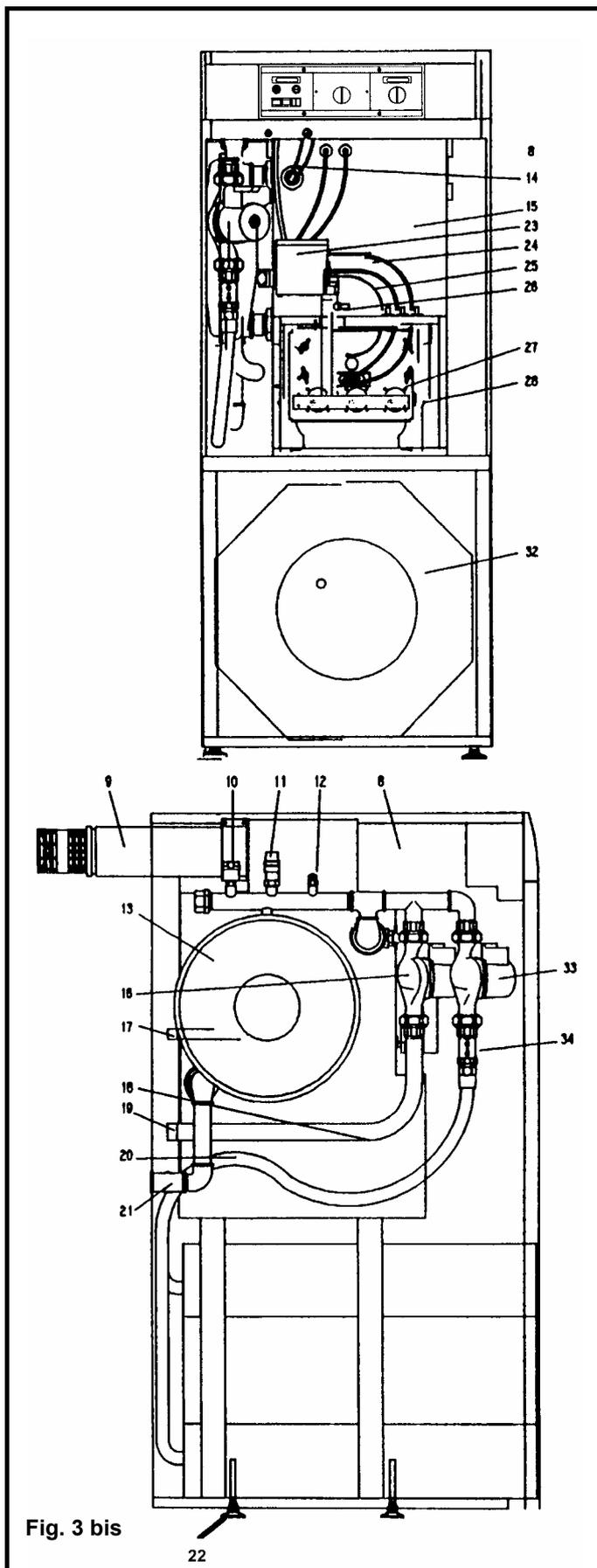


DESCRIPTION GENERALE



Légende

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1 - Voyant défaut | 16 - Pompe chauffage |
| 2 - Voyant défaut flamme | 17 - Arrivée gaz |
| 3 - Interrupteur marche/arrêt. | 18 - Bougie d'allumage |
| 4 - Thermomètre | 19 - Départ chauffage |
| 5 - Thermostat chauffage | 20 - Rampe brûleur |
| 6 - Thermostat de sécurité | 21 - Retour chauffage |
| 7 - Fusible | 22 - Pieds réglables |
| 8 - Pupitre | 23 - Boîtier de commande + Vanne gaz |
| 9 - Terminal de ventouse | 24 - Câble d'allumage |
| 10 - Purgeur automatique | 25 - Câble de ionisation |
| 11 - Sécurité 3 bars | 26 - Prise de pression |
| 12 - Piquage manomètre non fourni | 27 - Nourrice de distribution |
| 13 - Vase expansion | 28 - Vidange |
| 14 - Bulbe | 29 - Interrupteur été/hiver |
| 15 - Enveloppe étanche | 30 - Thermomètre ballon |
| | 31 - Thermostat ballon |
| | 32 - Ballon |
| | 33 - Pompe ballon |



2.3 - Installation type

2.3.1 Raccordements hydrauliques et exemple d'installation

CHAUDIÈRES DE CHAUFFAGE SEUL (NON EQUIPEE)

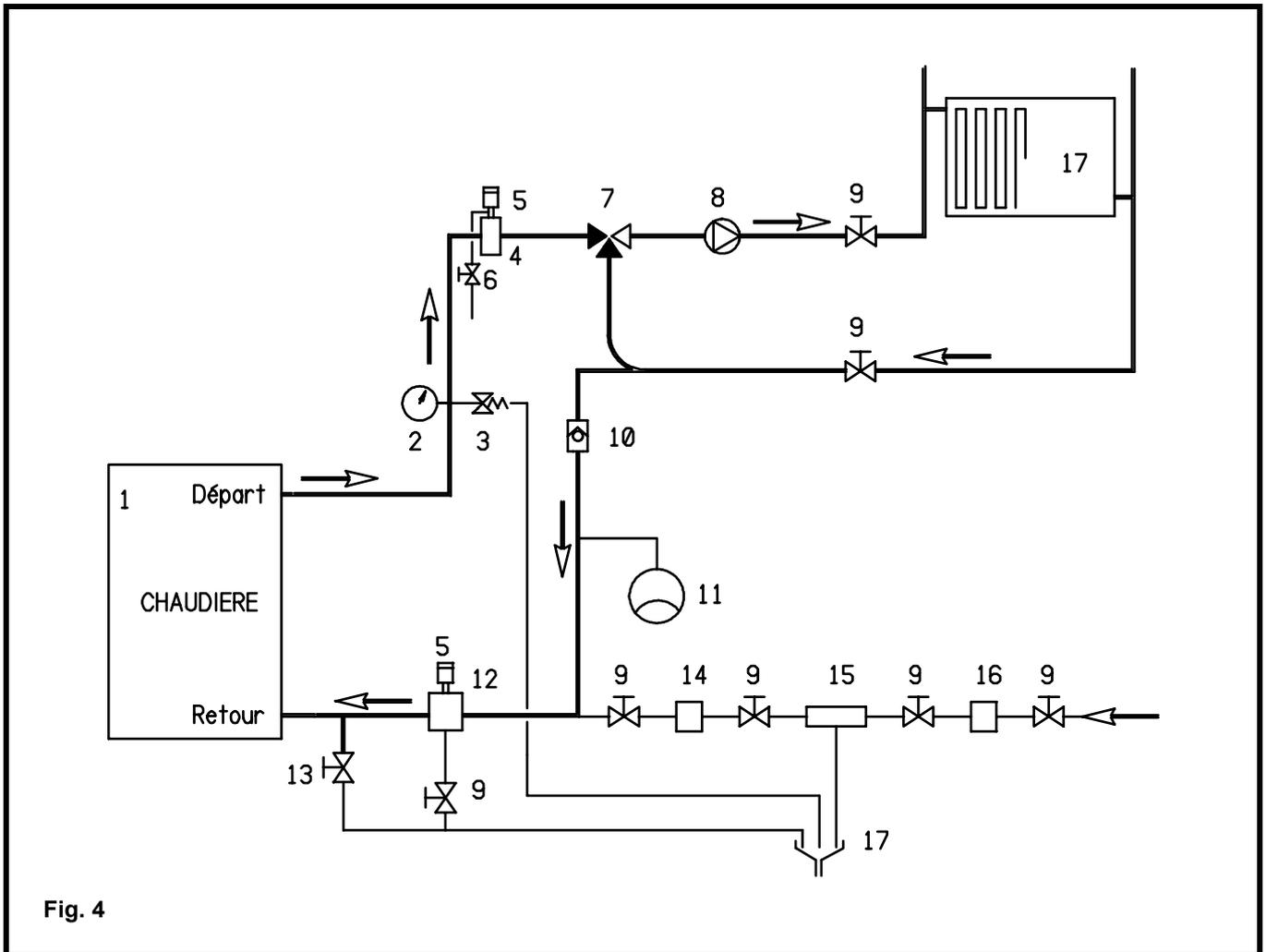


Fig. 4

Légende

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Chaudière | 9. Vanne d'isolement |
| 2. Manomètre | 10. Clapet anti-retour |
| 3. Soupape de sécurité 3 bars | 11. Vase sous pression |
| 4. Dégazeur (préconisé) | 12. Pot de décantation (préconisé) |
| 5. Purgeur automatique | 13. Vidange chaudière |
| 6. Purge manuelle | 14. Traitement d'eau (préconisé) |
| 7. Vanne 3 voies | 15. Disconnecteur |
| 8. Pompe chauffage | 16. Réducteur de pression (préconisé) |
| | 17. Radiateurs |

NOTA :

- Il est également possible de raccorder la chaudière sur une installation équipée d'une vanne à 3 ou 4 voies.
- La vanne à 3 ou 4 voies peut être motorisée.

**SCHEMA DE RACCORDEMENT HYDRAULIQUE
CIRCUIT PLANCHER CHAUFFANT + CIRCUIT RADIATEUR
CHAUDIERE GALEA EXCEL MXB AVEC PRODUCTION ECS**

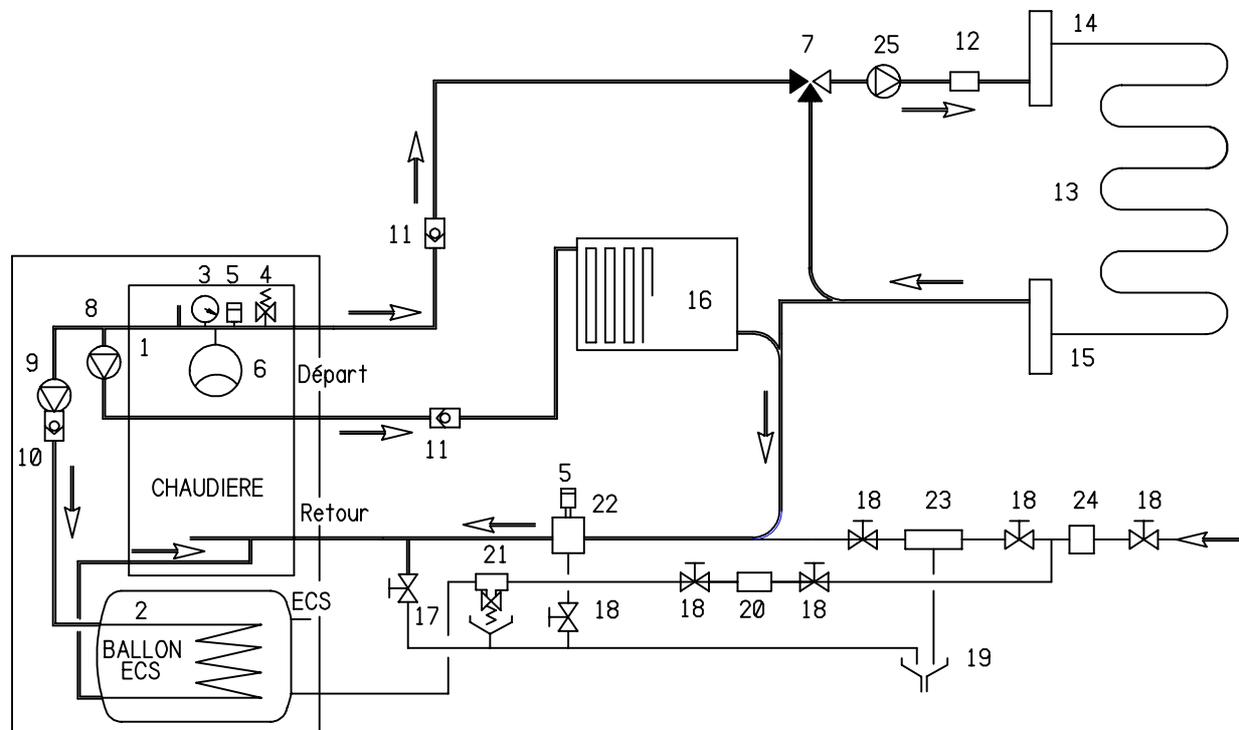


Fig. 5

Légende

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1. Chaudière | 13. Plancher chauffant |
| 2. Ballon ECS | 14. Collecteur départ plancher |
| 3. Thermomanomètre | 15. Collecteur retour plancher |
| 4. Soupape de sûreté 3 bars | 16. Radiateur |
| 5. Purgeur automatique | 17. Vidange chaudière |
| 6. Vase sous pression | 18. Vanne d'isolement |
| 7. Vanne 3 voies | 19. Vidange |
| 8. Pompe chauffage 1 | 20. Traitement d'eau sanitaire (préconisé) |
| 9. Pompe ballon | 21. Groupe de sécurité sanitaire 7 bars |
| 10. Clapet anti retour | 22. Pot de décantation (préconisé) |
| 11. Clapet anti thermosiphon | 23. Disconnecteur |
| 12. Sécurité plancher chauffant | 24. Réducteur de pression (préconisé) |
| | 25. Pompe chauffage 2 |

Important : Il est impératif de monter sur le circuit arrivée eau froide du ballon un groupe de sécurité sanitaire 7 bars.

- La vanne à 3 ou 4 voies peut être motorisée.

3 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES	25 kW			32 kW		
	CS		ECS	CS		ECS
	C05636.01	C05638.01	C05648.01	C05637.01	C05639.01	C05649.01
CHAUFFAGE						
DEBIT CALORIFIQUE Qn kW	27,8			35,55		
PUISSANCE NOMINALE Pn kW	25			32		
TEMPERATURE MAXIMALE t° max. °C	90					
PRESSION MAXIMALE PWS bar	3					
SANITAIRE						
CAPACITE DU BALLON litres	—		90	—		90
DEBIT SPECIFIQUE (Δ T 30°C) D l/min	—		19	—		19
REGLAGE AQUASTAT °C	—		30/70	—		30/70
PRESSION MAXIMALE PMW bar	—		7	—		7
VASE D'EXPANSION						
CAPACITE TOTALE litres	—	10	10	—	10	10
PRESSION DE PREGONFLAGE AZOTE bar	—	0,5	0,5	—	0,5	0,5
CIRCUIT ELECTRIQUE						
NATURE DU COURANT	Monophasé alternatif 230 V - 50 Hz					
RACCORDEMENT ELECTRIQUE	2 fils + terre					
PUISSANCE ABSORBEE kW	0,115	0,200	0,200	0,115	0,200	0,200
THERMOSTAT D'AMBIANCE	Contact sec - Pouvoir de coupure 230 V 2A					
CANALISATION						
EAU FROIDE ET EAU CHAUDE SANITAIRE EAU DE REMPLISSAGE	Raccord 20/27 (3/4" cylindrique)					
DEPART ET RETOUR CHAUFFAGE GAZ	26/34 1" 15/21 1/2"					
RACCORD SOUPAPE DE SECURITE	Raccord 15/21 1/2"					
DIMENSIONS						
- HAUTEUR mm	850	850	1440	850	850	1440
- LARGEUR mm	450	600	600	600	600	600
- PROFONDEUR mm	600	600	800	600	600	800
POIDS CHAUDIERE kg	175 kg		230 kg	225 kg		280 kg
PAYS / CATEGORIE Cat.	FR / II 2E + 3p					

PRESSION DISPONIBLE EN SORTIE DE CHAUDIERE - CIRCULATEUR A 3 VITESSES

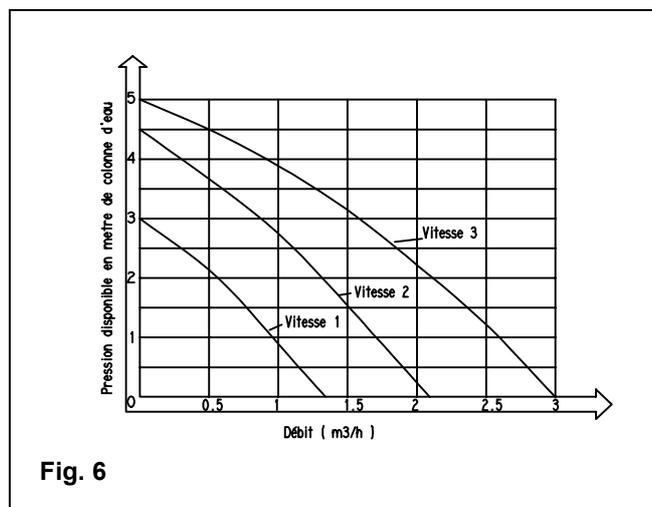
CHAUDIERE C05636.01 Chaudière non équipée

Résistance hydraulique pour un départ de 80°C et une différence de température entre le départ et le retour de 20K - 54 mbar -.

CHAUDIERE C05637.01 Chaudière non équipée

Résistance hydraulique pour un départ de 80°C et une différence de température entre le départ et le retour de 20K - 74 mbar -.

CHAUDIÈRES C05638.01 – C05648.01 – C05639.01 – C05649.01



DEBIT DE GAZ AUX CONDITIONS DE REFERENCE 15°C - 1013 mbar		MARQUAGE						
		25 kW C05636.01 – C05638.01 – C05648.01				32 kW C05637.01 – C05639.01 – C05649.01		
GAZ	PRESSION	INJECTEUR RAMPE	DIAPHRAGME	DEBIT	Position du réglage de la pression d'allumage (à ne pas modifier)	INJECTEUR RAMPE	DIAPHRAGME	DEBIT
G20 Hi 34,02 MJ/m ³	20 mbar	N 312 ∅ 2.55	N 310 ∅ 5.4	2,9417 m ³ /h		N 407 ∅ 2.45	N 409 ∅ 6.5	3.7619 m ³ /h
G25 Hi 29,25 MJ/m ³	25 mbar	N 312 ∅ 2.55	N 310 ∅ 5.4	3,127 m ³ /h		N 407 ∅ 2.45	N 409 ∅ 6.5	3.9989 m ³ /h
G31 Hi 46,34 MJ/kg	37 mbar	P 343 ∅ 1.75	P 311 ∅ 3.6	2,156 kg/h		N 782 ∅ 1.65	P 410 ∅ 4.5	2.7618 kg/h

PERFORMANCES :

- CLASSE DE RENDEMENT B (HAUT RENDEMENT)

- CLASSE DE PERTES A L'ARRET 300

REFERENCES	DEPART à + 81 °C				DEPART de 66 à 80°C				DEPART de 51 à 65°C				DEPART de - de 50°C			
	Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam hVh 10°C	Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam hVh 10°C	Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam hVh 10°C	Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam hVh 10°C
	%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W
C05636.01	81,8	25247	147	194	82,3	25401	119	165	82,8	25555	92	136	83,3	25710	67	108
C05639.01	81,8	32245	189	250	82,3	32442	153	211	82,8	32639	118	174	83,3	32836	86	139

Pam = Pertes à l'arrêt
h Vh = hors Volume habitable
Pm = Puissance moyenne

ds Vh = dans Volume habitable
Rm = Rendement moyen sur PCS

4 - REGLES D'INSTALLATION

L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DE L'APPAREIL DOIVENT ÊTRE EFFECTUES PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIE CONFORMEMENT AUX TEXTES REGLEMENTAIRES ET REGLES DE L'ART EN VIGUEUR, NOTAMMENT :

BATIMENTS D'HABITATION

- **Arrêté du 2 Août 1977 :**
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- **Normes DTU P 45.204 :**
Installations de gaz (anciennement DTU n° 61.1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).
- **Règlement Sanitaire Départemental**
- **Normes NF C 15.100 :**
Installations électriques à basse tension - Règles.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Prescriptions générales

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- **Articles GZ :**
Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
- **Articles CH :**
Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

4.1 Ventouse horizontale Ø 100

Réglementation sur les sorties des microventouses

L'arrêté du 2 Août indique :

"Les orifices d'évacuation des appareils à circuit étanche rejetant les gaz brûlés à travers un mur extérieur doivent être situés à 0,40 mètre au moins de toute baie ouvrante et à 0,60 mètre de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

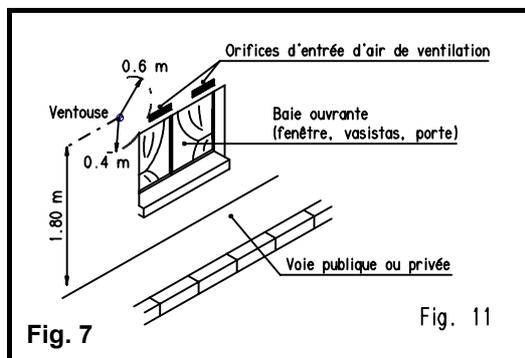
Ces deux distances s'entendent de l'axe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés au point le plus proche de la baie ouvrante ou de l'orifice de ventilation.

Les orifices d'évacuation débouchant à moins de 1,80 mètre au-dessus du sol doivent être protégés efficacement contre toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

Les orifices d'évacuation débouchant directement sur une circulation extérieure (notamment voie publique ou privée) - à moins de 1,80 mètre au-dessus du sol doivent comporter un déflecteur inamovible donnant au gaz une direction sensiblement parallèle au mur."

Il faut entendre par voie publique ou privée, où débouche une ventouse, tout passage tel que :

- trottoir public ou privé,
- allée de circulation,
- rue piétonne,
- coursive,
- escalier (paliers et marches y compris)...



4.2 Raccordement chauffage et sanitaire

4.2.1 Circuit chauffage

- Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire de rincer l'installation par circulation d'eau afin d'éliminer toutes particules ou graisse pouvant, à plus ou moins longue échéance, perturber son bon fonctionnement.
- Pour éviter les phénomènes d'électrolyse, consécutifs à l'emploi de matériaux de natures différentes pour la réalisation de l'installation, il est recommandé de mélanger à l'eau de chauffage, selon les proportions conseillées par les fabricants, certains produits neutralisants (conformément à la réglementation sanitaire). Cette précaution permet d'éviter la production de gaz et la formation éventuelle d'oxyde.
- Prévoir une protection du circuit par antigel, si l'installation risque des arrêts prolongés en hiver.
- Prévoir un pot de décantation de capacité suffisante sur le retour et au point bas.
- Prévoir des purges d'air (manuelles ou automatiques) sur chaque radiateur, ainsi que des points bas de vidange.
- Afin de faciliter le dégazage à la mise en service, il est recommandé de remplir le circuit de chauffage à une pression située entre 1,5 et 2 bar.
- En cas de pose de robinets thermostatiques, installer une soupape différentielle entre départ et retour chauffage.

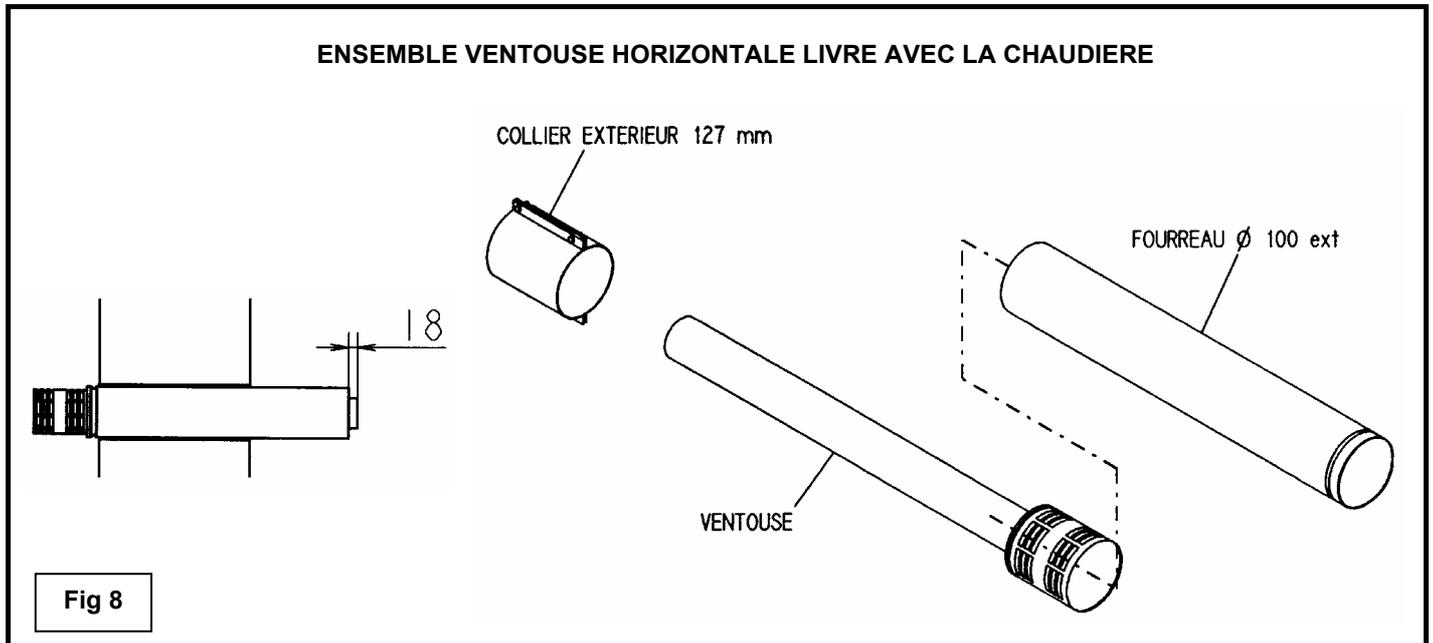
Soupape de sécurité :

L'écoulement du trop-plein vers une canalisation de vidange doit être visible.

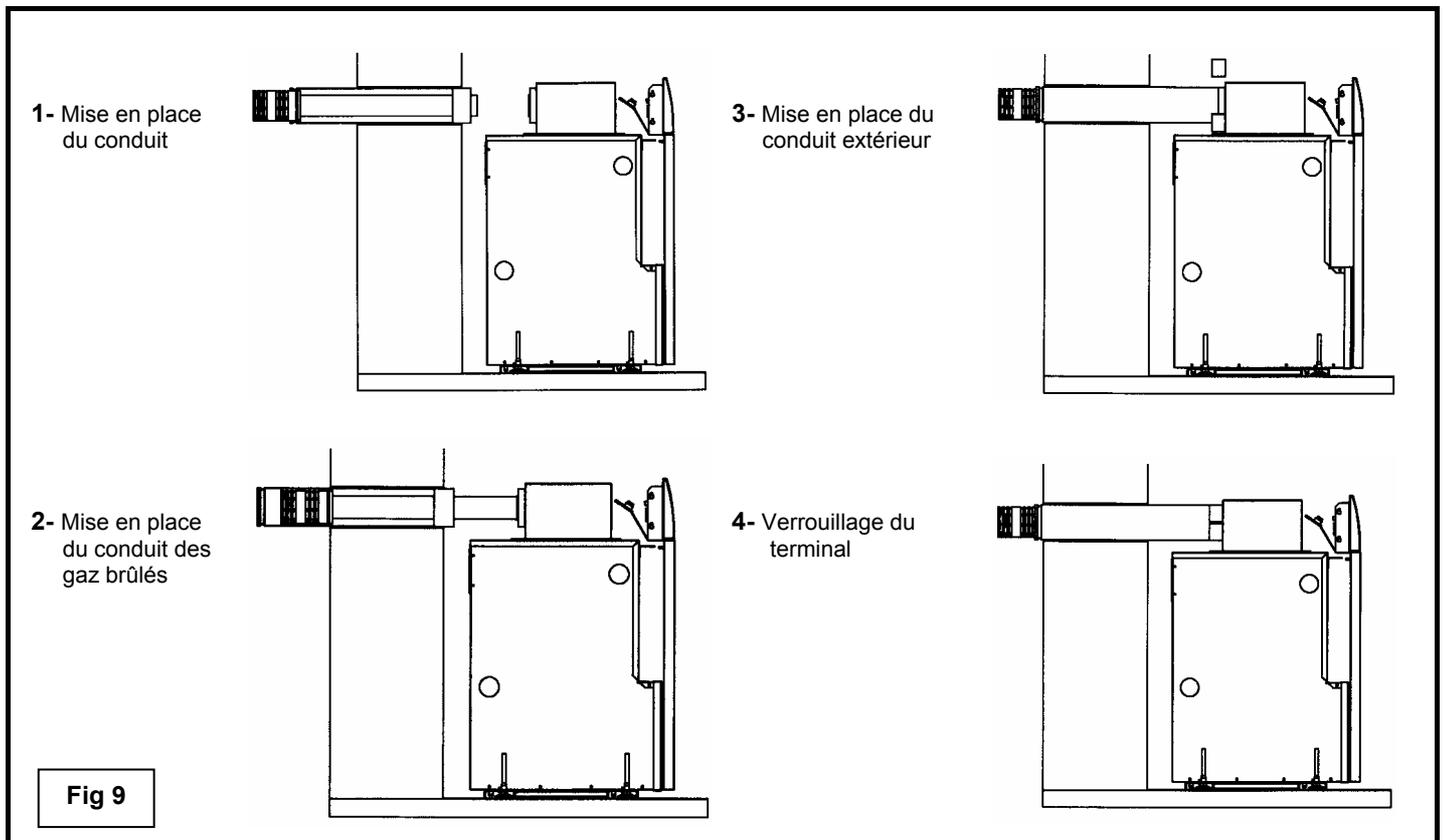
Le non respect de ces règles d'installation peut entraîner de mauvaises performances ou des bruits anormaux au niveau de l'installation.

4.3 Ventouse horizontale type C 12

La ventouse horizontale permet l'évacuation des produits de combustion et l'amenée d'air neuf de combustion d'une chaudière étanche de type C 12 au travers d'un mur.



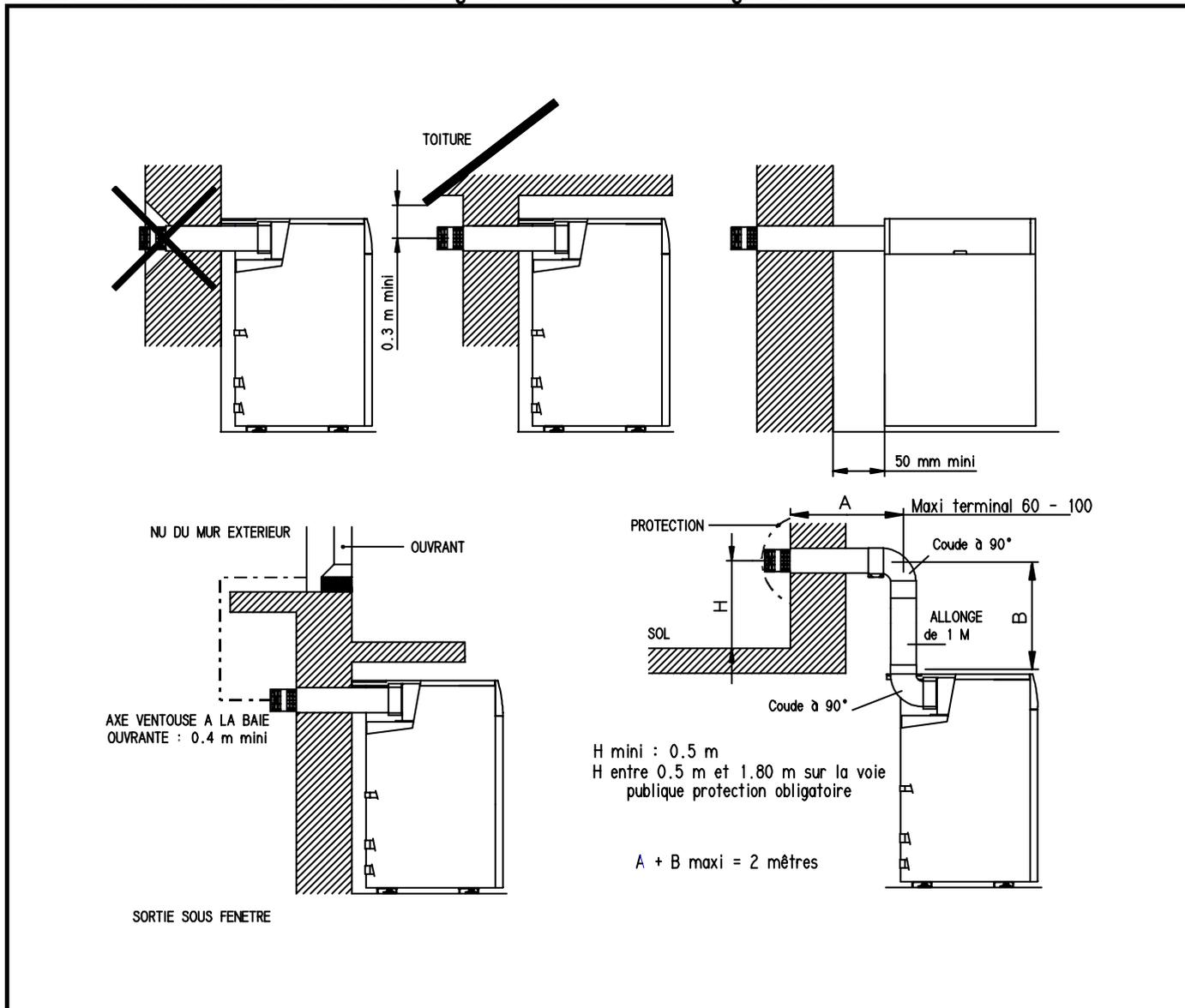
La ventouse est conçue de façon à ce que l'installation puisse s'effectuer par l'intérieur de la pièce où l'appareil est placé.



La longueur maximale de la ventouse équipée d'allonges peut atteindre 3 m. Mais si l'installation nécessite des coudes (2 coudes à 90° au maximum), il faut savoir qu'un coude à 90° ou 2 coudes à 45° réduisent la longueur autorisée de 1 m. Il faut prévoir, dans ce cas, une légère pente (2 à 3 %) descendante vers l'extérieur du conduit.

EXEMPLE DE RACCORDEMENT

A - VENTOUSE HORIZONTALE TYPE C 12 Montage avec terminal 60 - 100 origine Deville



B - VENTOUSE HORIZONTALE TYPE C 12 Montage avec terminal UBBINK ROLLUX 4 G Horizontal 80 - 125

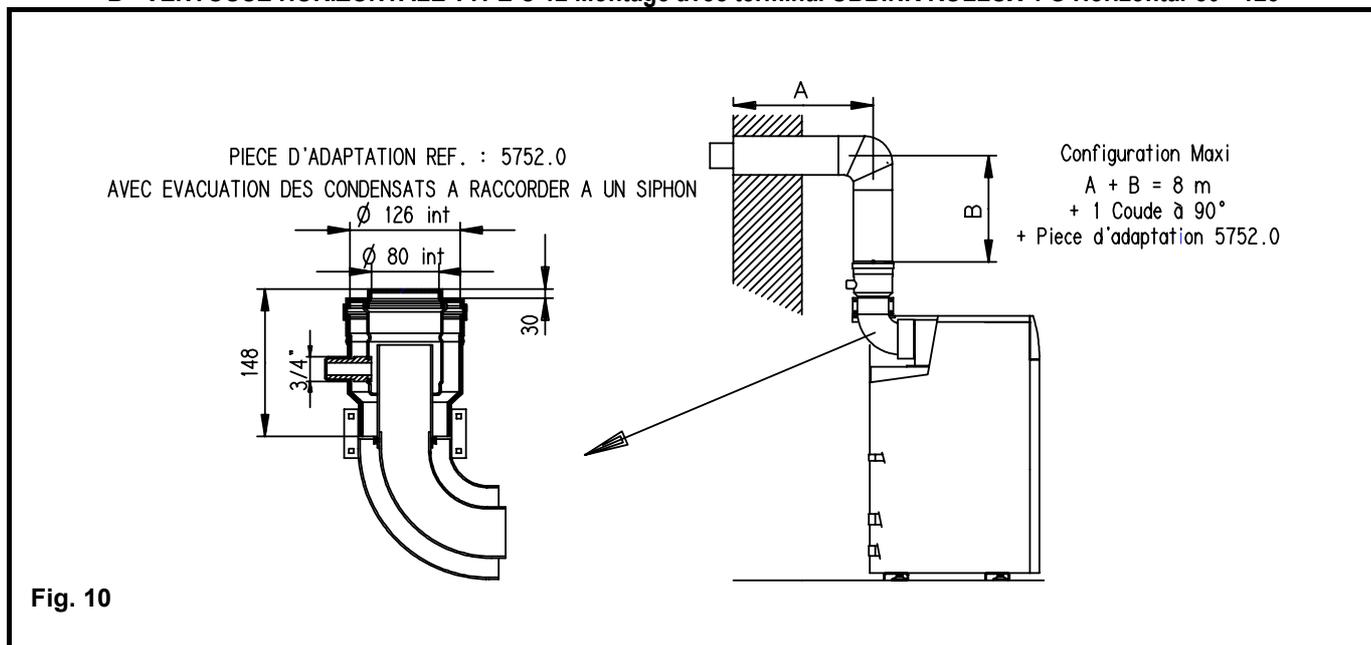
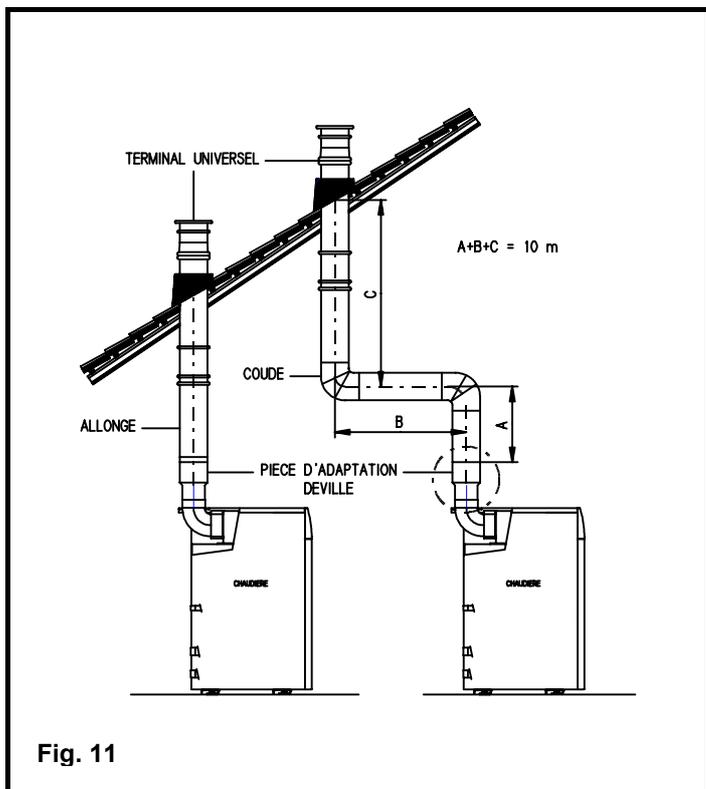


Fig. 10

4.4 Ventouse verticale type C 32

La ventouse verticale permet l'évacuation des produits de combustion et l'amenée d'air neuf de combustion d'une chaudière étanche de type C 32 en toiture ou en terrasse.



Le raccordement de la ventouse et des conduits (fourniture UBBINK ou POUJOLAT) s'effectue sur les chaudières Gaia par l'intermédiaire d'une pièce d'adaptation référence C05752.

CONDUITS ET TERMINAL

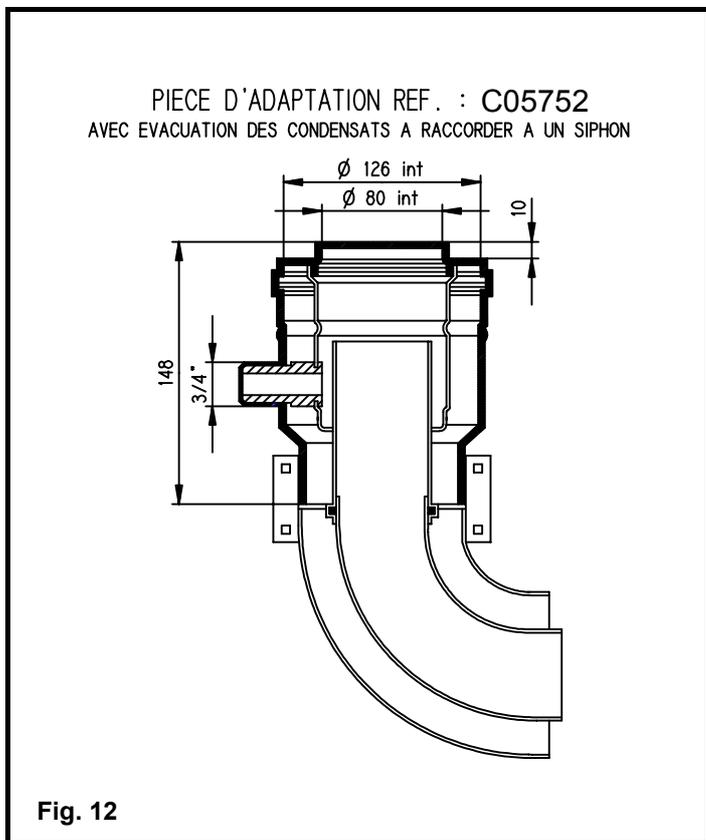
Les chaudières sont agréées avec le terminal universel :

- Marque UBBINK :
Référence ROLUX 80/125 - 3G
Référence ROLUX 80/125 - 4GM
- Marque POUJOLAT "GASALU"
Référence STV 80 C

Pour la réalisation du conduit voir :

- UBBINK "ROLUX individuel" :
conduit pour chaudière à ventouse verticale
- POUJOLAT "GASALU concentrique" :
conduit pour chaudière ventouse sortie toiture

LA CONFIGURATION MAXIMALE PEUT ATTEINDRE 10 m, AVEC 2 COUDES A 90° OU 4 COUDES à 45°, PLUS LE TERMINAL UNIVERSEL.



4.5 Conduit collectif 3 CE type C 42 (pour chaudières C05636.01 – C05638.01 et C05648.01)

Le conduit collectif 3 CE est un dispositif collectif d'évacuation des fumées et d'amenée d'air neuf de combustion pour des chaudières étanches de type C 42.

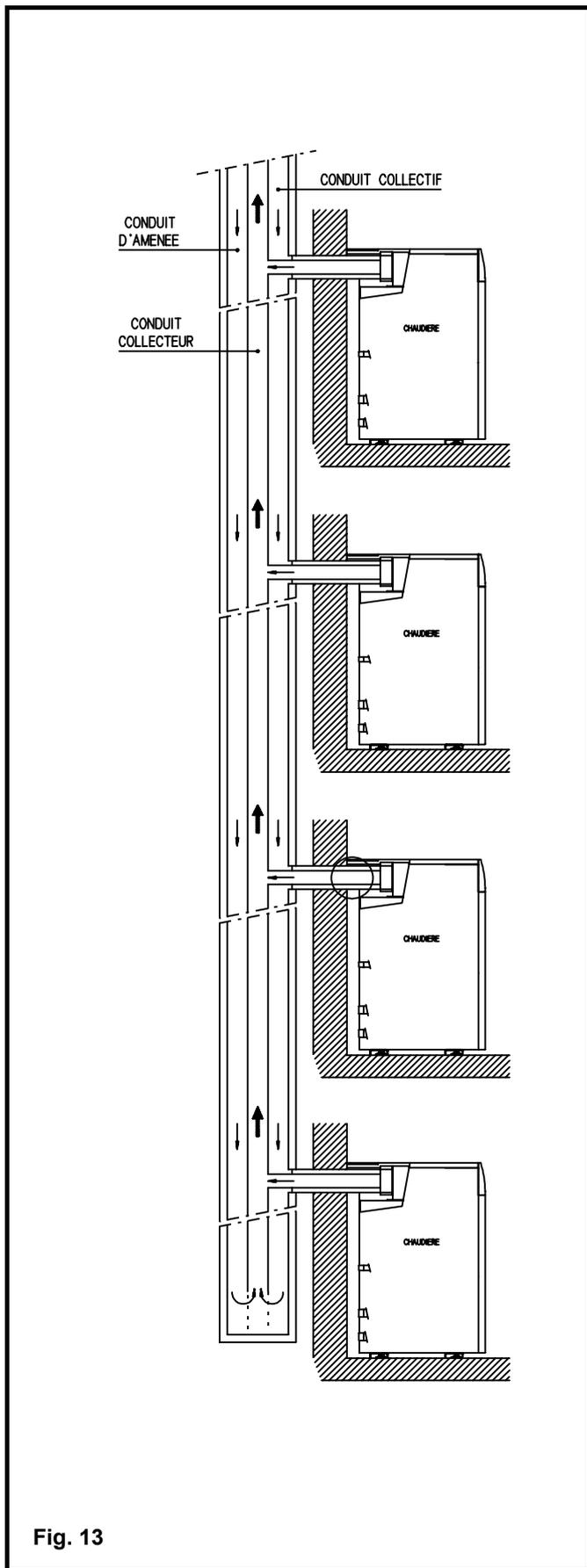


Fig. 13

RACCORDEMENT

- La longueur minimale de raccordement au conduit collectif est de 0,20 m ; la longueur maximale de raccordement au conduit collectif est de 3 m.

- Pour la réalisation du conduit, il existe des :

- . allonges de ventouse de 1 m (référence V05753.0)
- . coudes à 90° (référence V05754.0)
- . coudes à 45° (référence V05755.0)

NOTA : Si l'installation nécessite un ou des coudes (2 coudes à 90° au maximum) il faut réduire de 0,75 m la longueur maximale pour un coude à 90° ou deux coudes à 45° (ne pas tenir compte du coude de sortie de la chaudière).

- Il faut la pièce de raccordement ventouse collective 3 CE référence 5751.0 constituée de 2 tubes concentriques long. 100 mm et d'un joint d'étanchéité.

Les chaudières sont agréées pour les conduits :

- ROLUX 3 CE de chez UBBINK
- QUADRO 3 CE de chez SCHIEDEL
- SPIRAL GAZ 3 CE de chez POUJOLAT
- SPIRAL GAZ 3 CE de chez ALDES

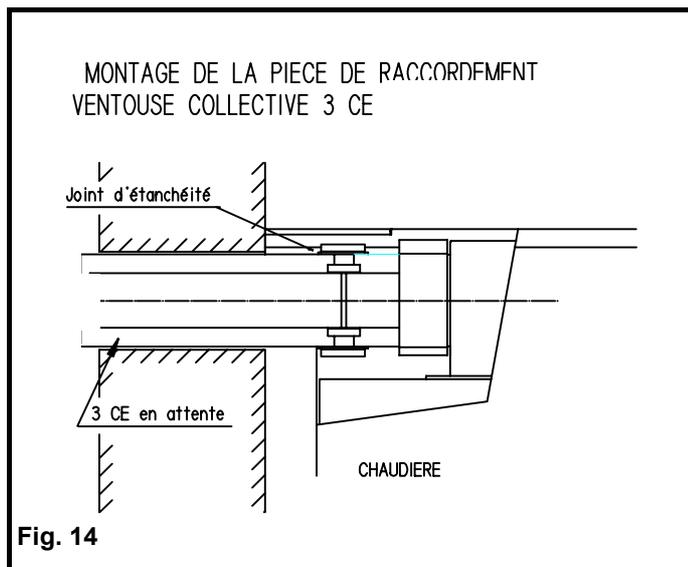


Fig. 14

		C05636.C1 – C05638.01 – C05648.01
0,5 m	Débit massique fumées	14 g/s
	Température fumées	166 °C
3 m	Débit massique fumées	13,4 g/s
	Température fumées	141 °C

5 - MONTAGE DE LA CHAUDIERE

5.1 Côtés d'encombrement chauffage seul

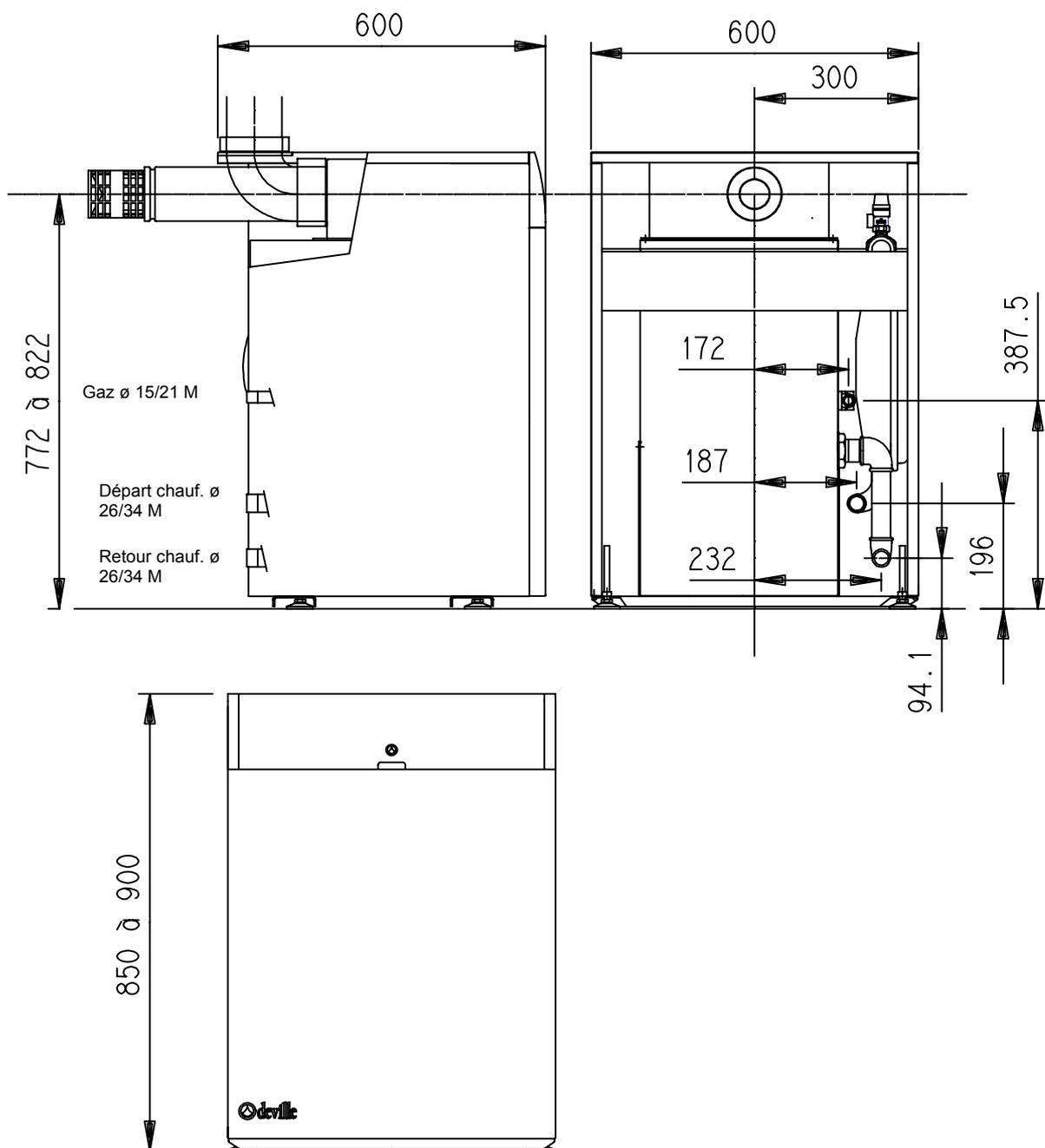


Fig. 15

5.2 Cotes d'encombrement chauffage + ECS

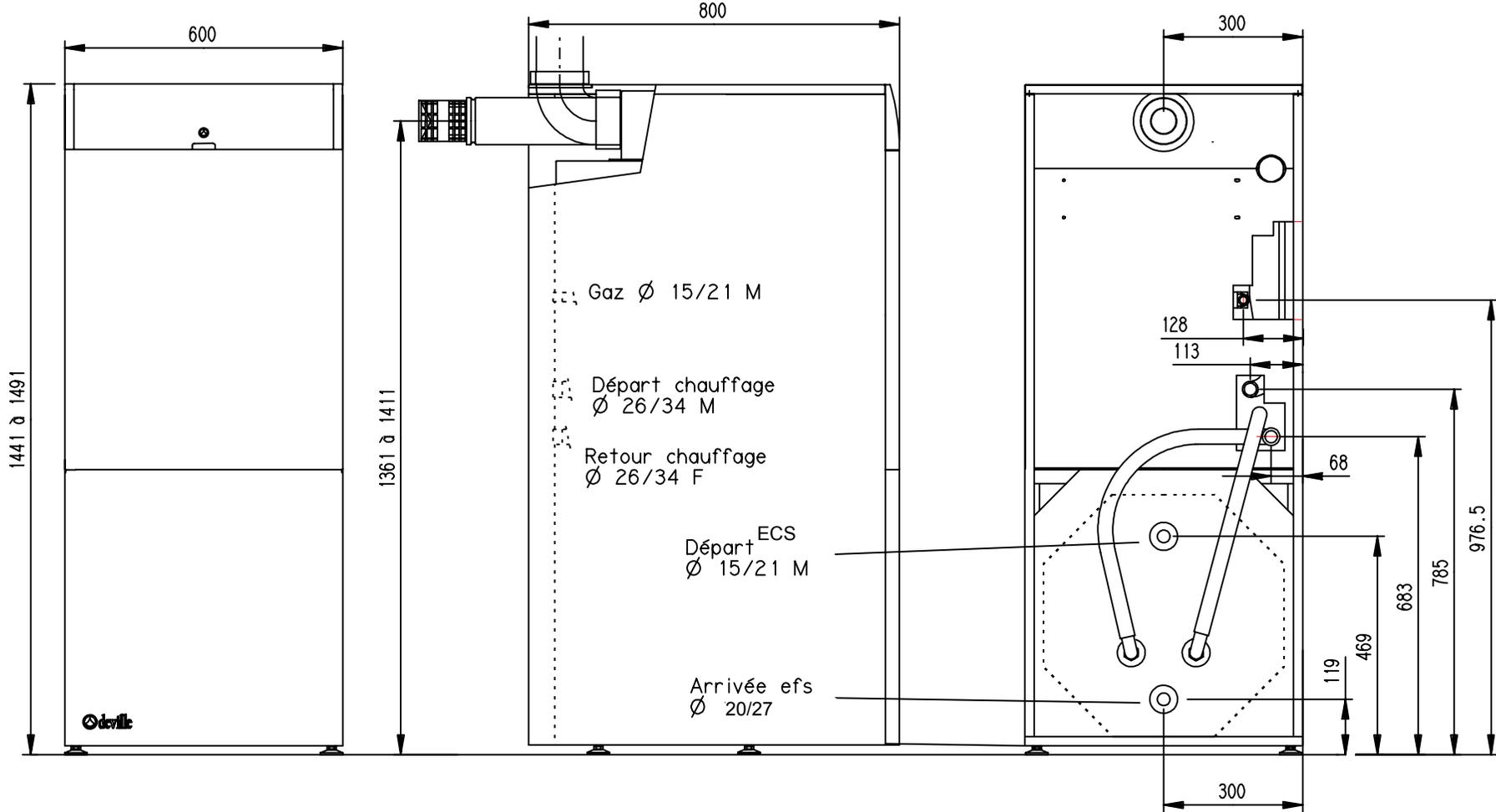


Fig. 16

6.1 Schéma de principe chauffage seul

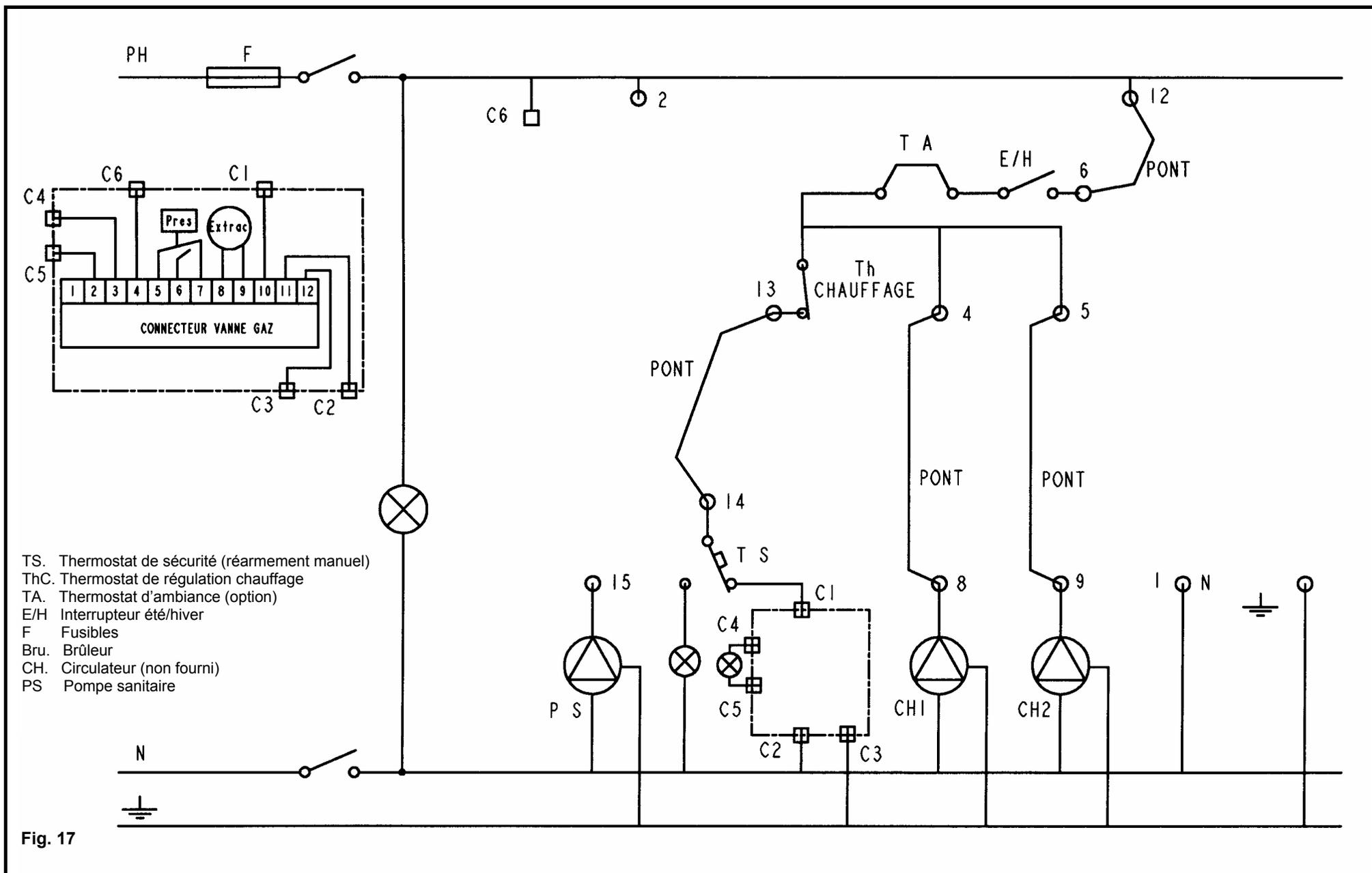


Fig. 17

6.2 Schéma de principe chauffage + ECS

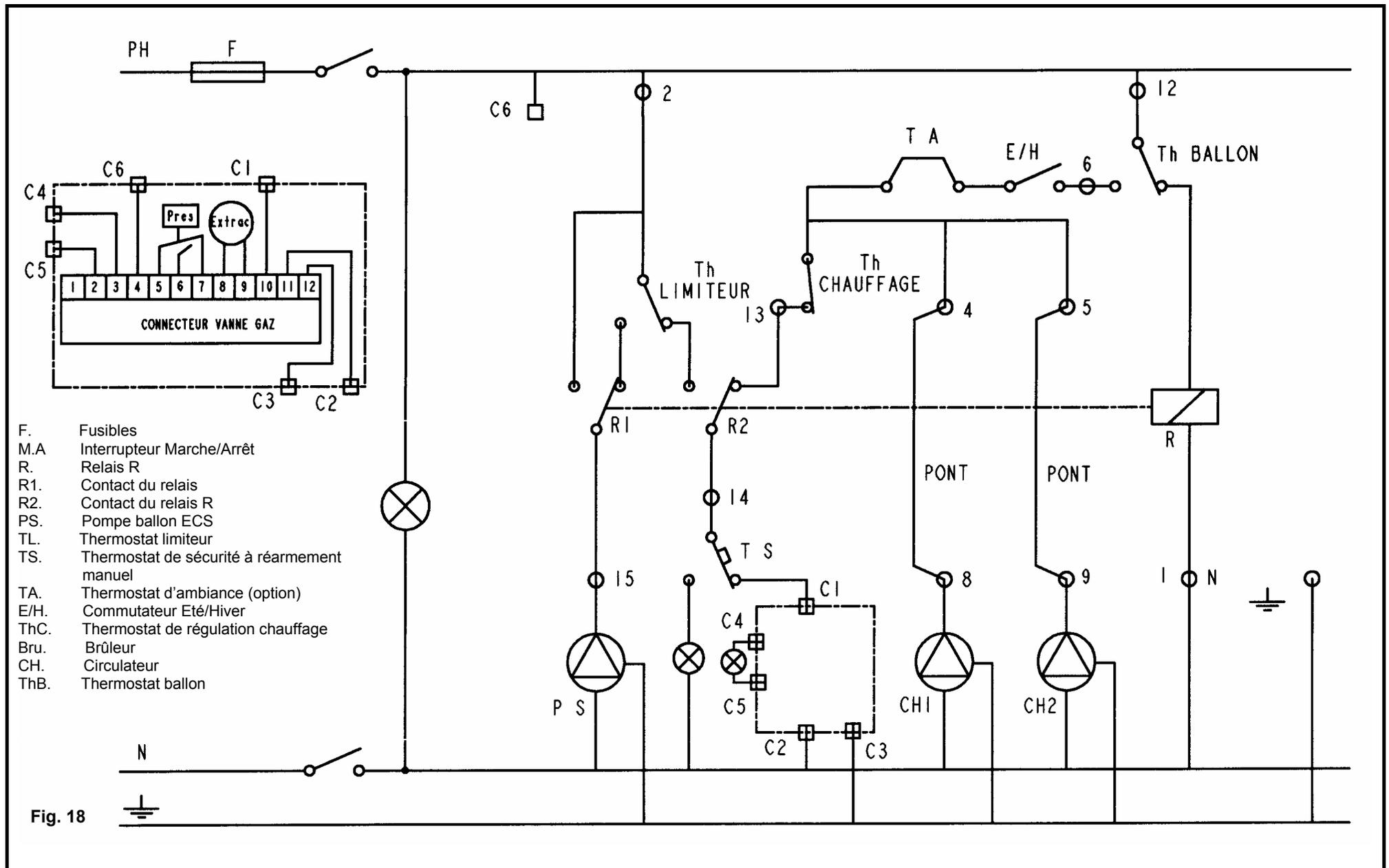


Fig. 18

6.3 Schéma de principe chauffage + régulation (ECS pilotée par la régulation)

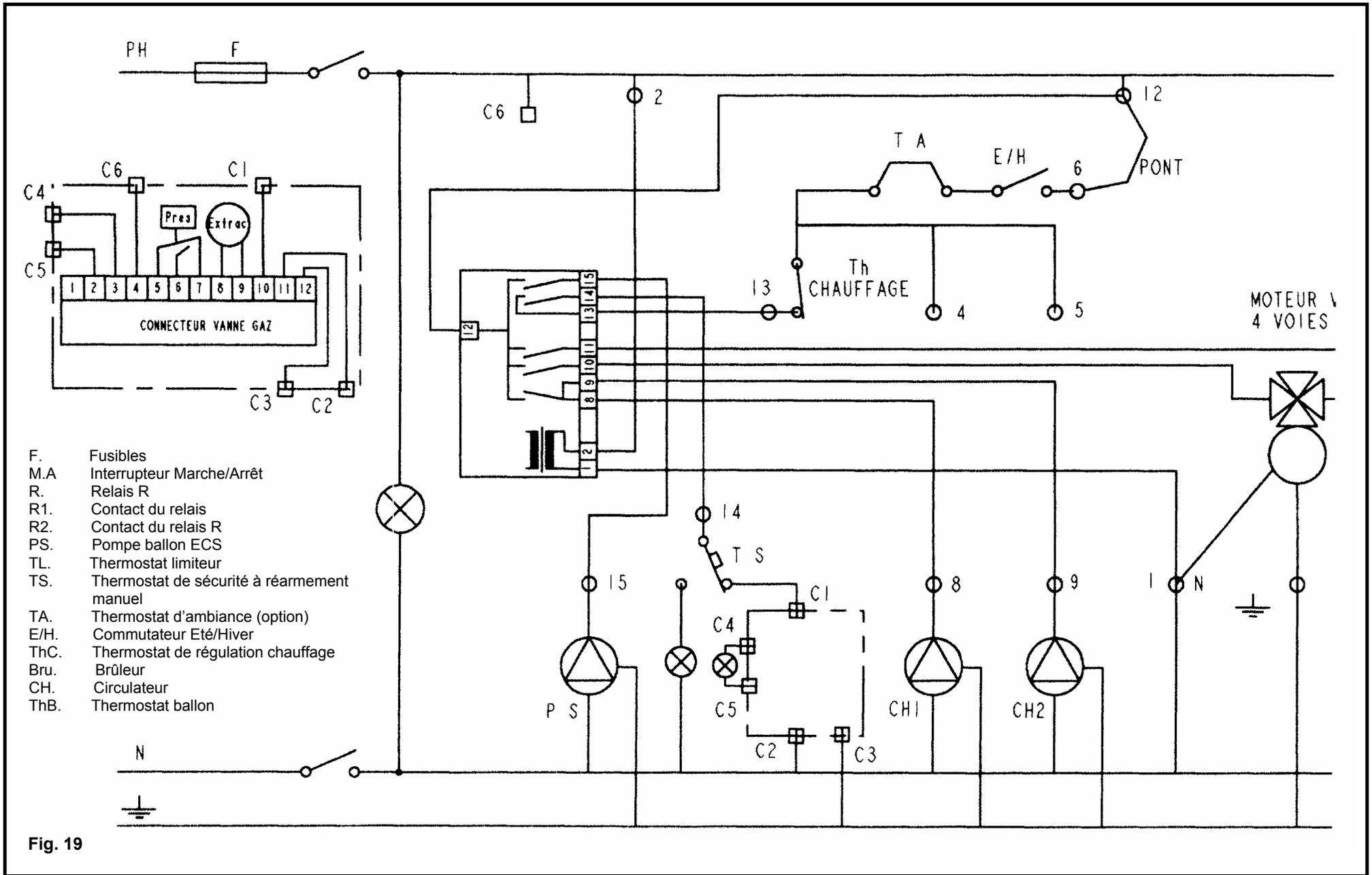
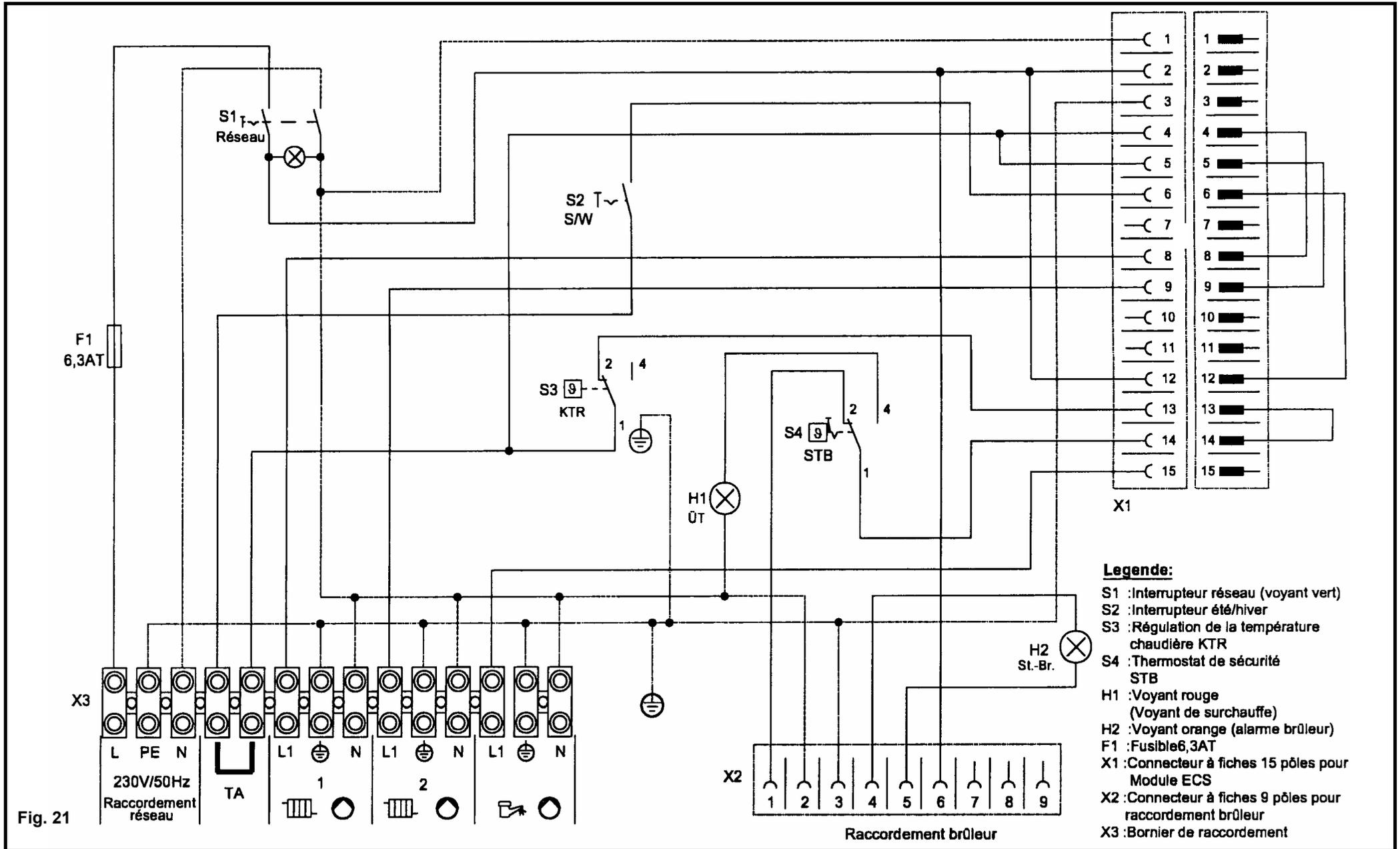
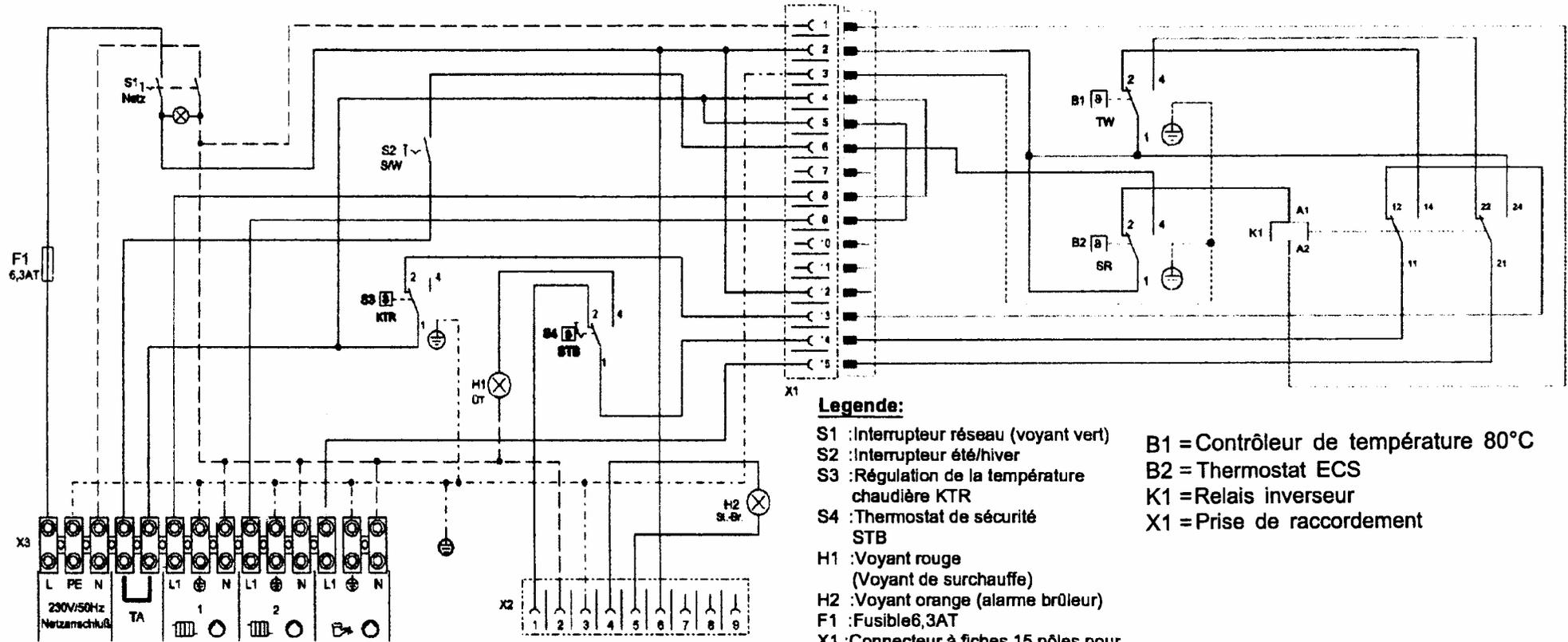


Fig. 19

6.4 Schéma de câblage chauffage seul



6.5 Schéma de câblage chauffage + ECS



Legende:

- S1 : Interrupteur réseau (voyant vert)
- S2 : Interrupteur été/hiver
- S3 : Régulation de la température chaudière KTR
- S4 : Thermostat de sécurité STB
- H1 : Voyant rouge (Voyant de surchauffe)
- H2 : Voyant orange (alarme brûleur)
- F1 : Fusible 6,3AT
- X1 : Connecteur à fiches 15 pôles pour Module ECS
- X2 : Connecteur à fiches 9 pôles pour raccordement brûleur
- X3 : Bornier de raccordement
- B1 = Contrôleur de température 80°C
- B2 = Thermostat ECS
- K1 = Relais inverseur
- X1 = Prise de raccordement

6.6 Branchement électrique

- Le branchement doit être conforme aux réglementations concernant les installations électriques à usage domestique.
- Se référer à la norme NF C 15-100, notamment en ce qui concerne le raccordement obligatoire à la terre.
- Prévoir à proximité un disjoncteur de sécurité à coupure bipolaire ou, au moins, un interrupteur de commande bipolaire ayant une distance d'ouverture de contact d'au moins 3 mm.
- Retirer le dessus et la tôle de fermeture du boîtier électrique.

- Sur le connecteur, raccorder le câble d'alimentation de section $3 \times 1,5 \text{ mm}^2$, N°3 = Phase, N°2 = Neutre et N°1 = Terre.
- Pour le branchement du thermostat d'ambiance, se référer au schéma ci-dessus.

7 - MISE EN EAU

7.1 Circuit chauffage + Sanitaire

- Mettre en eau l'installation :

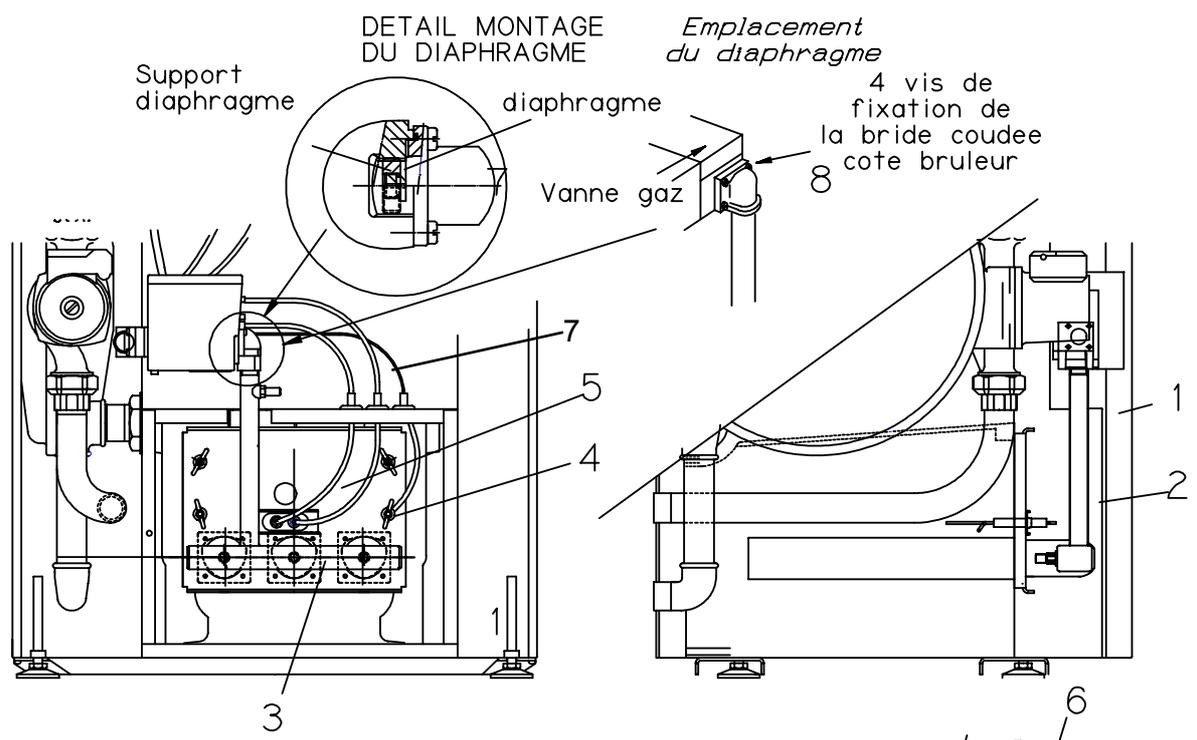
Vérifier que la position des vannes (y compris la vanne 3 ou 4 voies le cas échéant), permet le remplissage de tous les autres éléments de l'installation.

Mettre en service les purgeurs automatiques (molette dévissée) et ouvrir les purgeurs manuels (radiateurs, etc...). Maintenir l'alimentation en eau jusqu'à la purge complète, refermer les purgeurs manuels, vérifier que la soupape de sécurité fonctionne en l'actionnant manuellement, puis arrêter l'alimentation en eau.

- . La pression de l'installation doit être comprise entre 1 et 1,5 bar.
- . En hiver, si l'installation est utilisée périodiquement, il est nécessaire d'ajouter de l'antigel à l'eau de chauffage.
- . Pour le circuit sanitaire, vérifier le fonctionnement du groupe de sécurité.

8 - CHANGEMENT DE GAZ (Voir fig 23)

- *En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, une pochette comprenant l'équipement nécessaire à la transformation est livrée avec l'appareil.*
- *Ce changement doit être exécuté par un professionnel qualifié.*
- Ouvrir la porte de la chaudière (1).
- Enlever la porte étanche (2) pour avoir accès à l'ensemble brûleur.
- Déconnecter les fils d'allumage et de ionisation (5) au niveau de l'ensemble bougie, et le fil de masse (7).
- Retirer les 4 vis de fixation de la bride (8) pour désaccoupler la vanne gaz de l'ensemble brûleur.
- Dévisser les 4 papillons (4).
- Retirer de la chambre de combustion l'ensemble brûleur (3).
- A l'aide d'une clé de 12, dévisser les injecteurs (6) et les remplacer par les injecteurs propane fournis avec l'appareil et leurs joints. (voir repérage des injecteurs page 7).
- Remplacer le diaphragme, comme indiqué sur le schéma page 24, par le diaphragme gaz/naturel/propane.
- Effectuer le réglage du softlite de la vanne gaz comme expliqué sur le schéma page 18. (pour avoir accès au réglage du softlite, enlever le bouchon noir de protection).
- Remplacer l'étiquette identification gaz/naturel par l'étiquette d'identification gaz/propane.
- Remonter l'ensemble du brûleur et de l'habillage en procédant dans l'ordre inverse cité ci-dessus.
- Contrôler l'étanchéité sur toutes les parties démontées.



Réglage du Softlite de la vanne gaz

	GAZ NATUREL		GAZ PROPANE
Position du Softlite		Position du Softlite	
Mini ← Maxi		Mini ← Maxi	

Fig. 23

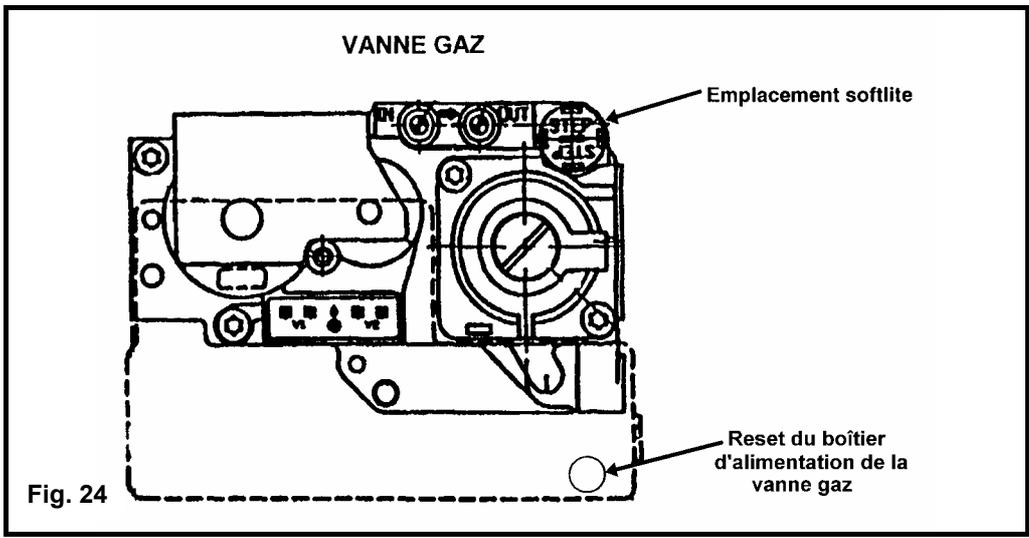


Fig. 24

9 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

9.1 Chaudières chauffage seul

EN HIVER :

Positionner le sélecteur Rep 3 Fig 25 sur la position Hiver (flocon de neige).

Régler le thermostat chauffage sur la température désirée.

EN ETE :

Positionner le sélecteur repère 3 Fig. 25 sur la position arrêt.

Dans le cas d'une chaudière chauffage seul la position été (soleil) du sélecteur Rep 3 Fig 25 est inopérante.

9.2 Chaudières chauffage + eau chaude sanitaire

Mode HIVER : chauffage et eau chaude accumulée

Positionner le sélecteur Rep 3 Fig. 26 sur la position Hiver (flocon de neige).

Régler le thermostat chauffage sur la température désirée.

Régler le thermostat ballon sur la température désirée. (de 30 °C à 70 °C)

IMPORTANT : La température de consigne de l'eau chaude sanitaire est indépendante du réglage du chauffage.

Mode ETE : eau chaude sanitaire

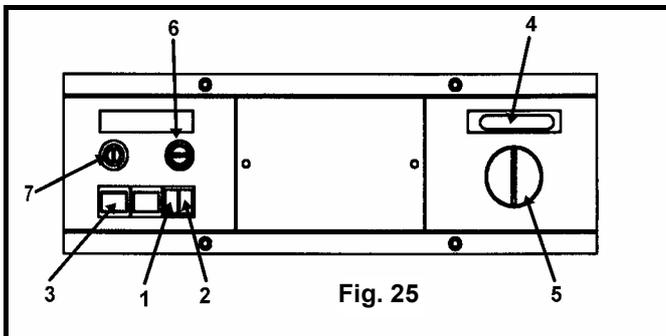
Positionner le sélecteur Rep 3 Fig 26 sur la position Été (Soleil).

Dans ce cas, le thermostat chauffage est inopérant.

10 - MISE EN SERVICE

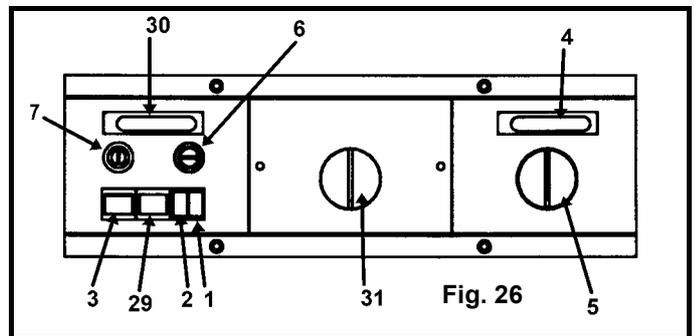
- S'assurer que la chaudière est en eau et que la pression au manomètre est au moins à 1,5 bar.
- Vérifier que les robinets de chauffage et sanitaire et d'alimentation gaz sont ouverts.
- Suivre les instructions ci-après sans faire de fausse manœuvre.

CHAUDIÈRES CHAUFFAGE SEUL



- 1 Voyant surchauffe
- 2 Voyant défaut
- 3 Interrupteur marche/arrêt
- 4 Thermomètre chauffage
- 5 Thermostat chauffage
- 6 Réarmement thermostat de sécurité
- 7 Fusible

CHAUDIÈRES CHAUFFAGE + ECS



Légende

- 29 Interrupteur été/hiver
- 30 Thermomètre ballon
- 31 Thermostat ballon

- Sélectionner la température chauffage sélecteur **5**.
- Mettre le sélecteur 29 en mode HIVER, apparition d'étincelles qui allument directement le brûleur, sinon vérifier que la chaudière est bien sous tension, que la polarité phase/neutre est bien respectée et que le thermostat, le cas échéant, est bien en demande.
- Le premier allumage est souvent difficile car la ligne gaz contient de l'air ; le voyant défaut **2** peut s'allumer.
- Si le brûleur s'allume ainsi que le voyant de défaut et que le brûleur s'éteint, vérifier la polarité de l'alimentation électrique.

Mise en sécurité par la surchauffe :

Si le voyant de défaut surchauffe **1** s'allume :

- Mettre l'interrupteur **3** sur la position 0 et réarmer la surchauffe repère **6**.

Mise en sécurité par défaut de flamme :

Si le voyant défaut 2 s'allume :

- Dans ce cas, appuyer sur le bouton de réarmement du boîtier de commande de la vanne gaz Rep 23 pages 4 et 5, le voyant s'éteint et le cycle d'allumage recommence. (en redémarrage du chauffage il peut y avoir de l'air dans la

tuyauterie gaz, auquel cas, il faudra faire plusieurs tentatives).

SI LES ANOMALIES SE REPETENT, FAIRE APPEL A UN PROFESSIONNEL QUALIFIE.

11 – ENTRETIEN

Pour un fonctionnement correct des chaudières DEVILLE, nous conseillons de les contrôler, nettoyer et réviser chaque année. Il faut contrôler notamment

- Le fonctionnement des thermostats et du pressostat.
- L'efficacité du système d'allumage et du contrôle électronique de la flamme.
- La pression du gaz aux injecteurs et le débit de gaz.
- La propreté des conduits d'évacuation des produits de la combustion et du circuit d'amenée d'air.
- Le remplissage du circuit de chauffage, la pression hydraulique et la circulation régulière de l'eau par le circulateur.

Il faudra en outre nettoyer l'échangeur en fonte.

NETTOYAGE DE L'ECHANGEUR EN FONTE

Pour le nettoyage de l'échangeur en fonte, enlever, par le haut l'ensemble extracteur et, par l'avant, le groupe brûleur.

ATTENTION : Après avoir effectué toute opération concernant le circuit gaz, il faut absolument contrôler l'étanchéité parfaite des joints et l'absence de fuites de gaz. Nous conseillons de toute façon de s'adresser à un professionnel qualifié pour la réalisation de ces opérations.

12 – GARANTIE

Nos appareils sont garantis pendant un an à dater du jour de la facture, contre tout vice de construction ou défaut de matière et dans la mesure où les instructions de la notice d'installation et de la notice d'utilisation sont respectées.

Nous ne saurions trop vous conseiller de lire attentivement ces notices ainsi que les conditions de garantie ci-dessous.

Nos appareils doivent être installés par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art, normes et réglementations en vigueur.

Pendant la période de garantie, DEVILLE n'est tenu qu'au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses après contrôle par ses services.

DEVILLE ne peut en aucun cas être rendu responsable de frais d'échange (main d'œuvre, frais de déplacement).

D'une manière non limitative, la garantie ne couvre pas les effets dus à l'usure normale, ainsi que les détériorations résultant d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut d'installation ou d'une insuffisance d'entretien.

Ces dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts ou vices cachés qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

En cas de litiges, les tribunaux de CHARLEVILLE-MEZIERES sont seuls compétents.

CONDITIONS PARTICULIERES

La durée de la garantie est de :

- **5 ans** pour le corps de chauffe.
- **3 ans** pour le ballon sanitaire.
- **2 ans** pour les accessoires électriques.

Les verres et les pièces d'usure ne sont pas garantis.



Les descriptions et caractéristiques figurant sur ce document sont données à titre d'information et non d'engagement. En effet, soucieux de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

* * *

Société Anonyme au capital de 6.154.454 €
R.C CHARLEVILLE-MEZIERES 787 020 080 B - Sirène 787 020 080 00018

SIEGE SOCIAL

76 rue Forest - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
www.deville.fr - contact@deville.fr